



# ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF  
Cent cinquième session  
Point 7.1 de l'ordre du jour provisoire

EB105/19  
7 octobre 1999

---

## Nomination du Directeur régional pour l'Europe

1. Le mandat du Dr Jo Erik Asvall au poste de Directeur régional pour l'Europe expire le 31 janvier 2000.
2. A sa quarante-neuvième session, le Comité régional de l'Europe a, en vertu de l'article 52 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'article 47 de son Règlement intérieur, désigné le Dr Marc Danzon au poste de Directeur régional pour l'Europe et adopté la résolution ci-après :<sup>1</sup>

Le Comité régional,

En vertu de l'article 52 de la Constitution de l'OMS, et

Conformément à l'article 47 de son Règlement intérieur,

1. DESIGNNE le Dr Marc Danzon au poste de Directeur régional pour l'Europe, et
2. PRIE le Directeur général de proposer au Conseil exécutif la nomination du Dr Marc Danzon à compter du 1<sup>er</sup> février 2000.

### MESURES A PRENDRE PAR LE CONSEIL EXECUTIF

3. Le Conseil exécutif souhaitera peut-être examiner cette résolution conformément aux dispositions de l'article 52 de la Constitution et de l'article 48 de son Règlement intérieur.

= = =

---

<sup>1</sup> Résolution EUR/RC49/R2.